

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° CD215

présenté par

M. Simian, Mme Lardet, M. Huppé, M. Gaillard et M. Freschi

ARTICLE 8

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« 4° *bis* L'article L. 172-6 est abrogé ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement complète l'amendement sur l'article 2 visant à harmoniser les procédures de perquisition pour les agents de l'AFB ONCFS en reprenant la procédure de droit commun applicable dans le cadre général des perquisitions.

Cet amendement propose donc d'abroger l'article L. 172-6 du Code de l'environnement dont le contenu est versé au nouvel article L. 172-5.